



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Secrétariat général

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch

La CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. Son Secrétariat général assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes.

Suite au prochain départ à la retraite du titulaire, la CIIP met au concours le poste (à plein temps) de :

Directrice / Directeur de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Nature de l'institution et de la fonction :

L'IRDP est la structure scientifique permanente de la CIIP. Constituant l'une des trois entités de son Secrétariat général et doté d'une douzaine de postes EPT, l'Institut est chargé de conduire, seul ou en collaboration avec d'autres instituts scientifiques, des travaux d'évaluation, de monitoring, de recherche, de coordination de projets, de veille, de documentation et de vulgarisation scientifiques afin de répondre aux besoins de la CIIP et des cantons membres, conformément au programme d'activité adopté par celle-ci. L'Institut assure la publication et la valorisation de ses travaux scientifiques ; il récolte et gère de la documentation en sciences de l'éducation et sur les systèmes de formation ; il appuie par ses études et ses évaluations les travaux et les décisions des organes permanents de la CIIP. A partir de 2016, la CIIP dotera l'IRDP d'un mandat de prestations quadriennal. Dans ce contexte, la direction de l'IRDP sera fortement axée sur l'organisation interne et le pilotage stratégique et scientifique des travaux entrepris par l'Institut, en étroite collaboration avec les conférences de la CIIP et avec son secrétaire général, dont la directrice/le directeur assurera également la suppléance.

Qualifications et compétences attendues :

- formation universitaire et pédagogique, conclue par un doctorat et/ou des formations post-grades, de préférence en sciences de l'éducation ;
- expérience professionnelle ou académique dans le domaine de la recherche en éducation et de l'enseignement ;
- expérience fructueuse dans un ou plusieurs postes à responsabilités, avec gestion personnelle de collaborateurs, de projets et de budgets ;
- connaissance approfondie des systèmes de formation et de l'organisation institutionnelle en Suisse ;
- compétences élevées d'organisation, de négociation et de communication ;
- intérêt pour le travail intercantonal et interinstitutionnel, la conduite de projets complexes et la direction de collaborateurs/trices scientifiques et de groupes de travail ;
- aisance orale et rédactionnelle et maîtrise des outils bureautiques courants,
- parfaite maîtrise de la langue française et excellentes connaissances en allemand et en anglais, avec compréhension de l'italien.

Conditions salariales et horaires :

conformes au statut de la fonction publique du canton de Neuchâtel et aux dispositions particulières de la CIIP.

Entrée en fonction :

- à convenir dans le courant de l'année 2015, mais au plus tard au 1^{er} septembre 2015.

Renseignements :

- Olivier Maradan, secrétaire général de la CIIP, 032 / 889 86 30, olivier.maradan@ne.ch
- Pour plus d'informations : <http://www.ciip.ch/> et <http://www.irdp.ch/>

Veillez faire parvenir votre postulation avec les documents usuels à l'adresse en en-tête jusqu'au 5 janvier 2015.